

Volet hygiène, santé et nutrition

- Une étude CAP a été réalisée en 2001 ;
- 15 Animatrices Rurales et leur Coordonnatrice ont été formées à la méthode MARP ;
- 40 formateurs des ASC membres du personnel de la santé (15 médecins et 30 infirmiers) ont été formés ;
- 30 formateurs des agents de surveillance nutritionnelle (3 médecins, 2 sages-femmes et 25 infirmiers) membres du personnel de la santé ont été formés ;
- 129 ASC formés et équipés participent à la promotion de l'hygiène et de la santé dans 64 villages ;
- 95 Agents SIAC formés et équipés participent à la promotion de l'hygiène nutritionnelle dans 48 villages ;
- La radio rurale installée à Bondoukou est en cours d'émissions ;
- 4 techniciens de la radio ont été formés ;
- 6 Animateurs et 3 collaborateurs extérieurs ont été formés à la technique d'animation.

Volet féminin

- 203 groupements ont été mis en place dans 192 villages ;
- 467 ha de cultures vivrières sont en exploitation par les groupements ;
- 30,7 ha de maraîcher sont en exploitation par les groupements ;
- Diverses activités de commerce et d'élevage sont mises en œuvre ;
- 38 groupements ont bénéficié d'un crédit d'un montant total de 14350000 f CFA ;
- 5184 infrastructures socio-sanitaires ont été réalisées.

V - INFORMATION ET COMMUNICATION

- **Emissions radiophoniques**

Le Directeur du projet a participé, en septembre 2004, à une émission de la télévision nationale dénommée « objectif et croissance ». Cette émission, diffusée en français, portait sur le thème « la lutte contre la pauvreté en milieu rural : expérience du PDRZ ».

- **Appui aux médias ruraux**

- Le projet a mis en place et soutient la radio rurale de la région du Zanzan. Cette radio est dénommée « la voix du Zanzan » avec l'appui de l'UNICEF et des collectivités locales ;
 - plusieurs reportages ont été faits par les correspondants régionaux des médias nationaux (articles de journal, les cahiers de Frat-Mat).

- **Production de supports**

Les livrets des ASC, les registres de gestion des médicaments des ASC, les livrets pour les formateurs des ASC, la plaquette de présentation du projet, les registres de recensement des cibles pour les SIAC, les agendas, les calendriers et les dépliants du projet.

- **Autres**

Echanges avec le comité national de désarmement, démobilisation et réinsertion (CNDDR), le PNUD, le PAM. La radio « la voix du Zanzan » émet actuellement dans la région. Le PDRZ a besoin des appuis pour le renforcement des capacités du personnel d'animation de cette radio.

COMPOSANTE IV - Eau potable, Hygiène et Santé**Volet hydraulique villageoise**

- Création de 70 nouveaux forages ;
- réhabilitation de 90 forages existants ;
- organisation des comités de gestion des points d'eau autour des forages ;
- formation des artisans réparateurs des pompes.

Volet hygiène, santé et nutrition

- réalisation d'une étude CAP ;
- évaluation du programme actuel des agents de santé communautaire (ASC) ;
- formation des cadres de santé et des ASC ;
- mise en place d'un système de surveillance nutritionnel ;
- production et diffusion d'émissions radio rurale.

Volet féminin

- formation et sensibilisation des groupements de femmes ;
- sensibilisation dans le domaine de l'hygiène, de la nutrition et de la santé ;
- promotion des activités socio-économiques des femmes ;
- appui pour l'accès des femmes aux micro-crédits ;
- création éventuelle des caisses villageoises pour l'octroi de micro-crédits ;
- formation des animatrices.

1. - Activités mises en œuvre**Volet hydraulique villageoise**

- Achever la création de 75 forages ;
- Réaliser 30 nouveaux forages ;
- Encadrer 295 comités de gestion des points d'eau ;
- Réhabiliter 220 pompes défectueuses ;
- Former et installer 19 artisans réparateurs ;

Volet hygiène, santé et nutrition

- Former et/ou recycler 121 ASC ;
- Equiper 121 ASC ;
- Former et équiper 100 agents pour la surveillance nutritionnel dans 50 villages ;
- Former 30 agents de santé, formateurs et superviseurs du système de surveillance nutritionnel ;
- Mettre en place la radio rurale.

Volet féminin

- Procéder à des séances d'information et de sensibilisation dans les nouveaux villages ;
- Réaliser les études de référence ;
- Former le personnel d'animation féminine et les communautés bénéficiaires ;
- réaliser une étude de faisabilité participative pour la mise en place de moulin ;
- Promouvoir les groupements informels de femmes ;
- Promouvoir les activités génératrices de revenus (AGR) au sein des groupements ;
- Promouvoir l'épargne et le crédit ;
- Améliorer les pratiques d'hygiène, de santé et de nutrition ;
- Participer à l'élaboration des programmes et à l'animation des émissions sur les activités féminines à la radio rurale.

2. – Résultats obtenus**Volet hydraulique villageoise**

- 75 forages sont réalisés et équipés de 85 pompes à motricité humaine ;
- 220 pompes ont été réhabilitées ;
- 19 artisans réparateurs ont été formés ;
- 226 comités de points d'eau ont été mis en place ou redynamisés et formés ;

- Apporter un appui pour le transfert du recouvrement des crédits directs octroyés dans le cadre des projets Nord-Est et Tanda aux CMEC ;
- Apporter un appui pour le toilettage des textes organiques des CMEC et du réseau CMEC (RCMEC) ;
- Poursuivre la réalisation des activités spécifiques

2. – Résultats obtenus

- Un opérateur international spécialisé a été sélectionné ;
- Un audit technique du Réseau des CMEC réalisé ;
- Un dispositif autonome pour le financement propre du Réseau ;
- Une évaluation des besoins en formation des CMEC réalisée ;
- Un bilan diagnostique sur les caisses mutuelles d'épargne et de crédit de la région a été fait et qui a permis d'identifier les appuis attendus du projet en faveur des CMEC ;
- 10 anciennes CMEC ont été renforcées par :
 - l'octroi de moto pour les opérations de collecte d'épargne et d'octroi de crédits dans le milieu rural ;
 - l'informatisation des 4 grandes caisses (Bondoukou, Tanda, Tabagne et Assuefry) et de la coordination régionale (matériel informatique, formation à l'utilisation du matériel, mise en place de logiciel de micro finance) ;
 - la formation des dirigeants des CMEC et du personnel technique ;
 - le développement d'une synergie entre les CMEC et les groupements de femmes ;
- 7 CMEC ont bénéficié de l'appui du projet en vue de leur création par :
 - la sensibilisation des potentiels sociétaires ;
 - la promotion des actions des CMEC ;
- le réseau national des CMEC a été renforcé grâce aux actions d'assainissement des relations entre le réseau et les CMEC ;
- la mise à disposition par le biais des CMEC d'un crédit spécial d'un montant de 15 millions de francs CFA en direction des groupements féminins pour la réalisation des activités génératrices de revenus.

COMPOSANTE III - Amélioration des Routes Rurales pour l'Accès aux marchés

L'amélioration des routes rurales se décompose de la façon suivante :

- La réhabilitation d'environ 400 km de routes rurales et la réalisation des ouvrages correspondants ;
- L'entretien mécanique de 400 km de routes rurales ;
- L'entretien manuel de 280 km par la mise en place d'un système pérenne d'entretien manuel par les riverains.

1. - Activités mises en œuvre

- Réaliser l'entretien mécanique avec traitement des points critiques de 600 km de routes rurales ;
- Sensibiliser, organiser, former et installer 20 comités villageois d'entretien routier ;
- Réadapter le document de stratégie d'entretien courant manuel des routes rurales.

2. – Résultats obtenus

- Le programme sur la réhabilitation et l'entretien des routes rurales a été identifié ;
- 586 km de routes rurales ont été pré-sélectionnés ;
- 280.6 km de routes rurales ont fait l'objet d'une étude détaillée en vue de la réhabilitation (le volet réhabilitation n'a pas démarré faute de financement complémentaire) ;
- 526 km de routes rurales ont été reprofilées ;
- le document de stratégie d'entretien courant manuel par les populations riveraines a été élaboré et validé ;
- 20 Comités Villageois d'Entretien Routier (CVER) sont sensibilisés, organisés, formés, installés et équipés.

IV – COMPOSANTES

COMPOSANTE I. - DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Accroissement et stabilisation de la production agricole par :

- le développement de la micro-irrigation par la réalisation de 20 micro-barrages et 180 puits maraîchers (Cette option a été abandonnée à cause de la profondeur de la nappe phréatique dans la région) ;
- le renforcement du conseil agricole aux groupes cibles, notamment les femmes et les jeunes

1. - Activités mises en œuvre

- Réaliser trois (03) études techniques détaillées relatives aux sites des micro-barrages ;
- Réaliser douze (12) micro-barrages dans les villages de Korïa, Pala, Kanassé, Damé, Kouafo Akidom, Taoudi, Kpana, Sandégué, Flattïédougou, Bracody et Gouméré ;
- Sensibiliser les bénéficiaires, élaborer et signer les contrats de cession des terres conformément aux textes réglementaires en vigueur ;
- Renforcer la capacité organisationnelle des groupements sur les sites de micro-barrage ;
- Renforcer la capacité de production des groupements.

2. – Résultats obtenus

- Le programme général est identifié ;
- 50 sites ont été pré-sélectionnés pour les micro-barrages ;
- 24 sites de micro-barrages ont été sélectionnés et caractérisés ;
- 20 sites de micro-barrages ont été définitivement sélectionnés et retenus pour les études ;
- 20 études détaillées des sites des micro-barrages ont été effectuées ;
- 12 marchés attribués aux entreprises pour la réalisation des micro-barrages ;
- 12 micro-barrages sont en cours de réalisation ;
- les bénéficiaires des micro-barrages sont sensibilisés et organisés ;
- les contrats de cession des terres sont en cours d'élaboration conformément aux textes en vigueur.

COMPOSANTE II - SYSTEME DECENTRALISE DES FINANCES RURALES ET DE CREDIT.

Développement d'un système décentralisé de finances rurales et de crédit comportant :

- Le renforcement du réseau des caisses mutuelles d'épargne et de crédit (CMEC) par la création de 12 caisses mutuelles et 160 caisses villageoises (l'option caisses villageoises a été abandonnée suite au bilan diagnostic) ;
- L'octroi de crédit sans épargne préalable en faveur de la clientèle féminine et de leurs groupements ;
- Le renforcement des capacités de commercialisation des groupements de producteurs agricoles par le conseil et des crédits spécifiques ;
- l'alphabétisation fonctionnelle des membres des groupements, des élus et du personnel des caisses.

1. - Activités mises en œuvre

Les activités ci-dessous sont conduites par l'opérateur international spécialisé en crédit, recruté en avril 2003

- Apporter un appui à l'élaboration des états financiers 2003 ;
- Apporter un appui à la mise en place d'un système d'information et de gestion efficient et fiable ;
- Apporter un appui spécifique au réseau Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit (CMEC) ;
- Apporter un appui au renforcement de la bonne gouvernance dans les CMEC ;
- Apporter un appui à la gestion du portefeuille ;
- Mettre en place la base de données opérationnelles ;
- Développer la synergie entre les CMEC et les groupements villageois ;
- Appuyer et suivre l'établissement des états financiers au 31 décembre 2004 ;

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LA REGION DE ZANZAN (PDRZ)

BP 99 Bondoukou Côte d'Ivoire
Tel : 225 35 91 51 57 ; Fax : 225 35 91 52 25

NOM	FONCTION	TELEPHONE	E-MAIL
Alexis KEMANHON	Coordinateur de projet	+225 35 91 51 57	kemanhonalexis@yahoo.fr
TIE Yro Hyacinthe	Responsable suivi/évaluation	+225 35 91 51 57	tieyroh@yahoo.fr

Durée : 2000-2005
Montant : 8.300.000 DTS
Tutelle : Ministère de l'Agriculture
BPV 82 Abidjan

RESPONSABLE FIDA
M. Mohamed Tounessi Responsable du portefeuille côte d'Ivoire FIDA – Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Vial del Serafico 107, 00142 Rome Italie E-mail: m.tounessi@ifad.org

SOMMAIRE

- I. - **OBJECTIF GENERAL**
- II. - **OBJECTIFS SPECIFIQUES**
- III. - **ZONES COUVERTES**
- IV - **COMPOSANTES**
- V - **INFORMATION ET COMMUNICATION**

I. - OBJECTIF GENERAL

Le Projet de Développement Rural dans la Région du Zanzan (PDRZ) a pour but d'améliorer les conditions de vie des ménages les plus vulnérables de la région de Zanzan tant par l'augmentation des revenus que par l'amélioration de la santé et de l'état nutritionnel.

II. - OBJECTIFS SPECIFIQUES

Le projet vise quatre objectifs spécifiques de développement qui sont :

1. l'accroissement et la stabilisation de la production agricole, principalement vivrière par le développement de la micro-irrigation ;
2. l'accroissement et l'octroi de crédits pour les activités productives, la commercialisation et de l'épargne ;
3. l'amélioration des conditions d'accès aux marchés agricoles au profit des villages enclavés ou éloignés des axes de communication ;
4. l'amélioration de la santé et de l'état nutritionnel des ruraux pauvres par un meilleur approvisionnement en eau potable et par une meilleure sensibilisation aux problèmes d'hygiène alimentaire et de prévention en matière de santé.

III. - ZONES COUVERTES

Le projet intervient dans la région du Zanzan qui comprend trois départements à savoir : Bondoukou, Bouna et Tanda.